



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec, tenue le lundi **9 août 2021** à 19h30, dans la salle Joseph-Viel de l'édifice municipal, au 150 rue Saint-Joseph.

---

Sont présents : MM André Chouinard, maire  
Jean-Marc Michaud, conseiller 2  
Sébastien Santerre, conseiller 4  
Daniel Caron, conseiller 6

Les postes de conseillers 1, 3 et 5 sont vacants.

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire André Chouinard.

Nadia Sheink, directrice générale secrétaire-trésorière, est aussi présente.

---

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 par le maire.

### **RÉSOLUTION N° 2021-08-168**

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Jean-Marc Michaud, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé. Il est de plus résolu de laisser ouvert le point « Autres sujets ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

### **RÉSOLUTION N° 2021-08-169**

#### LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2021

Sur la proposition de Daniel Caron, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

### **RÉSOLUTION N° 2021-08-170**

#### APPROBATION DES COMPTES

Sur la proposition de Sébastien Santerre, il est résolu que les comptes totalisant 283 281.65\$ dont le détail apparaît à l'annexe 003-2021 soient approuvés. Le certificat de disponibilité de crédits est classé sous la cote 204-101.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

### **CORRESPONDANCE**

Monsieur le maire fait lecture d'un résumé de la correspondance.

### **RÉSOLUTION N° 2021-08-171**

#### REPORT DES TRAVAUX – RUE DES FRÊNES

CONSIDÉRANT QUE nous sommes en manque d'effectifs et que nous sommes avancés dans la saison;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons reporter nos travaux au 1<sup>er</sup> mai 2022 et les terminer le 30 novembre 2022 pour la subvention PRIMEAU;

Sur la proposition Jean-Marc Michaud, il est résolu de reporter les travaux de réfection d'égout sur la rue des Frênes en 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### **RÉSOLUTION N° 2021-08-172**

##### RECHARGEMENT RANG 5 ET 6 EST (150 MÈTRES)

Il est proposé par Daniel Caron, de recharger le rang 5 et 6 Est en gravier 0% de carrière sur une longueur de 150 mètres. Le coût des travaux est d'environ 6 000\$ plus taxes incluant la location d'un compacteur. Les fonds seront pris dans la réserve des carrières / sablières.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### **RÉSOLUTION N° 2021-08-173**

##### PROLONGEMENT DES SERVICES – RUE DE LA PLAGE

CONSIDÉRANT QUE les services d'aqueduc et d'égout ne se rendent pas jusqu'au dernier terrain;

CONSIDÉRANT QU'une demande a été faite par un éventuel acheteur à la municipalité à ce que le terrain soit desservi par les services

CONSIDÉRANT QU'après analyses et visite terrain;

Sur la proposition de Jean-Marc Michaud, il est résolu d'amener les services d'aqueduc au dernier terrain sur la rue de la Plage. En ce qui concerne les égouts, étant donné que le niveau du terrain concerné est plus bas que l'extrémité du réseau d'égout municipal, le propriétaire devra installer à ses frais une pompe pour refouler ses égouts au réseau municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### **RÉSOLUTION N° 2021-08-174**

##### DEMANDE D'APPUI – PRÉVENTION DU SUICIDE

Sur la proposition de Sébastien Santerre, il est résolu de donner 100 \$ au centre de prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### **RÉSOLUTION N° 2021-08-175**

##### OFFRE DE SERVICES NORDIKEAU – SUIVI DU PLOMB ET CUIVRE

Sur la proposition de Daniel Caron, il est résolu d'accepter la proposition tarifaire de la firme Nordikeau pour la fourniture des services professionnels nécessaires pour le suivi du plomb et du cuivre dans l'eau potable. Les tarifs proposés sont :

Assistance technique : 72.25\$ /heure

Échantillonnage : 70.00\$ /échantillon

Déplacement : 0.57\$ / km

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### **RÉSOLUTION N° 2021-08-176**

##### COLLOQUE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Il est proposé par Jean-Marc Michaud, d'inscrire la directrice générale Nadia Sheink et le directeur incendie, Denis Morin au colloque sur la sécurité civile. Le coût est de 340\$ / personne et d'autoriser les frais de déplacement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### **RÉSOLUTION N° 2021-08-177**

##### PERMANENCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Considérant que Nadia Sheink a complété la période de probation de six (6) mois suite à son embauche sur le poste de directrice générale, secrétaire-trésorière de la municipalité;

Considérant que Nadia Sheink s'acquitte de ses tâches à la satisfaction du conseil;

Sur la proposition de Daniel Caron, il est résolu d'accorder à Nadia Sheink le statut d'employé permanent sur le poste de directrice générale, secrétaire-trésorière de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### **RÉSOLUTION N° 2021-08-178**

##### **PAIEMENT 2<sup>E</sup> DÉCOMPTE PROGRESSIF – MISE AUX NORMES EAU POTABLE**

Il est proposé par Sébastien Santerre, d'effectuer le deuxième paiement du décompte progressif à l'entrepreneur Groupe Michel Leclerc, pour les travaux de la mise aux normes de l'eau potable. Le montant est de 241 105.84\$. Ce décompte représente le total des travaux réalisés au 21 juillet 2021 et comprend une retenue de 10%.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **DÉMISSION D'UN EMPLOYÉ**

M. CLAUDE GAGNON A REMIS SA DÉMISSION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE. IL QUITTERA SES FONCTIONS EN DATE DU 13 AOÛT 2021.

#### **RAPPORT DES COMITÉS**

Les élus résument les différentes activités auxquelles ils ont participé au cours du dernier mois dans le cadre des réunions des comités dont ils sont membres.

---

*Je, Nadia Sheink, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.*

---

*Directrice générale et secrétaire-trésorière*

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

En raison des mesures sanitaires, le procès-verbal de la réunion sera rendu disponible dès le 12 août 2021 sur le site Web de la municipalité. Les citoyens peuvent adresser leurs questions par écrit au bureau municipal ou par courriel à la direction générale :

[dg@squatec.qc.ca](mailto:dg@squatec.qc.ca)

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Levée de la séance à 20H15

*En signant le procès-verbal, André Chouinard, maire, est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

---

*Maire*

---

*Directrice générale et secrétaire-trésorière*